Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 2

Artikel: Un émouvant message de Mme Marguerite Grange
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683063

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour les «juniors» de la Croix-Rouge

Un émouvant message de Mme Marguerite Grange

C'est dans sa chambre de malade, dans la retraite qui s'est imposée à elle quand elle souhaitait de tout son cœur et de toute son âme pouvoir servir activement encore cette Croix-Rouge de la jeunesse et cette cause de l'enfance à laquelle elle s'était dévouée à Genève pendant toute sa carrière d'institutrice, puis d'inspectrice scolaire, que le micro de la «Croix-Rouge de la jeunesse», à fin décembre dernier, est allé demander à Mme Marguerite Grange d'évoquer pour les auditeurs de Radio-Lausanne quelques souvenirs destinés aux «juniors» de la Croix-Rouge suisse. Des élèves des écoles qu'a dirigées pendant tant d'années Mme Grange étaient groupées autour d'elle, elles avaient chanté pour leur ancienne maîtresse et inspectrice, c'est alors que M. Lelio Rigassi a demandé à Mme Grange de bien vouloir rappeler quelques souvenirs de son activité lorsqu'elle créait, voilà plus de 25 ans, les premiers groupes de «juniors» en Suisse et du plaisir qu'elle en avait eu. Nous sommes heureux de pouvoir publier ici son message, tel qu'il a été diffusé sur les ondes de Sottens le 27 décembre.

*

Il ne faut pas employer le mot plaisir, il faut employer le mot joie, grande joie, et grande émotion, ce sera plus exact. J'ai commencé à m'intéresser à la Croix-Rouge de la jeunesse en 1925 dans une classe que je dirigeais alors à l'école des Eaux-Vives. Je me suis rendue très vite compte de l'influence que pouvait avoir la Croix-Rouge sur la mentalité des enfants, dans l'ambiance de la classe, je dirai même dans l'âme d'une école. Mes fillettes ont répondu avec enthousiasme à ce que je leur demandais. Elles ont trouvé très vite elles-mêmes des activités que l'on pouvait appeler déjà des activités de «paix».

C'est ensuite, après que j'aie été nommée directrice de l'école de Malagnou et d'autres écoles, que j'ai essayé de répandre l'idée de la Croix-Rouge non plus dans une seule classe, mais dans une école entière. Mon rêve était de faire de mon école non pas des classes ajoutées à d'autres classes, mais des classes unies à d'autres classes et travaillant dans un esprit de collaboration et d'amitié complètes.

J'ai d'abord le souvenir d'avoir réussi à créer dans le corps enseignant qui était le mien une amitié constante, et qui ne s'explique que par l'influence de la Croix-Rouge. J'ai toujours pensé et je le pense encore que quand beaucoup de gens se penchent sur la même misère, sur la même souffrance, c'est la meilleure manière de les unir et de les rapprocher.

Des souvenirs? Il y a ceux que j'évoque tout naturellement quand j'ai autour de moi comme aujourd'hui ce groupe de fillettes. Je m'imagine que je suis encore à Malagnou et que je vois arriver de petits bonshommes de sept ou huit ans qui, pour la première fois, apportent «leurs paquets». Parce que notre centre d'activité «junior», c'était ce que nous appelions le Noël des grand-mères. Et pour ce Noël des grand-mères chaque enfant qui le pouvait apportait de son plein gré, et du plein gré de ses parents bien sûr, qui du café, qui du sucre, tout ce que vous pouvez imaginer. Et c'était très joli, très émouvant pour moi, déjà, de voir arriver tous ces petits, et les grandes aussi, apportant fièrement leurs paquets qui allaient, tous ensemble permettre de préparer en collaboration les colis destinés à tous ces grand-pères à toutes ces grand-mères que nous protégions et fêtions pour Noël. Et il y avait de ces bonnes vieilles qui, en parlant de ces Noëls, disaient que les vivres qu'elles avaient reçus leur permettaient de subsister près de trois mois dans leurs pauvres logis d'abandonnées.

Un de mes souvenirs, c'est celui d'une «grand-mère» — on appelait ainsi toutes ces bonnes vieilles dont on s'occupait — qui m'avait dit avec des larmes d'émotion dans la voix: «Je suis une demoiselle, je n'ai pas d'enfants, et elles m'ont appelé grand-mère..., jamais on ne m'avait appelé grand-mère...» C'est un des témoignages les plus émouvants que j'aie eus. Mais il y avait aussi des gestes d'enfants qui étaient si touchants. Pendant la guerre, nous avons eu des élèves qui se sont privées pendant tout un mois d'un morceau de sucre, le matin, à leur petit déjeuner, et qui rassemblaient tous ces morceaux économisés pour les «grand-mères» qui en étaient bien privées...

C'est de toutes ces émotions, de tous ces sentiments, tous aussi émouvants et tous plus beaux les uns que les autres qu'a été faite l'ambiance de l'école. La discipline de l'école y a gagné, et l'amitié des maîtresses les unes pour les autres. Parce que toutes ces personnes qui avaient une vie de famille bien différente les unes des autres, une vie qui ne pouvait peut-être guère s'accorder avec celle de leur voisine, se sont penchées sur la même souffrance et en sont arrivées à une unité absolue. C'est un de mes meilleurs souvenirs de la

Croix-Rouge, c'est l'ambiance qu'elle a créé soit parmi les enfants soit dans le corps enseignant lui-même.

Je voudrais que les «juniors», ces fillettes qui sont autour de moi maintenant comme tous les «juniors» de nos écoles, emportent avec eux le souvenir de cette Croix-Rouge non seulement jusqu'à la fin de leur scolarité, mais pendant toute leur vie. La devise de la Croix-Rouge, c'est «Servir». Eh! bien, je pense que le message que les «juniors» peuvent emporter, c'est que «servir», «donner», c'est ce qu'il y a de plus beau au monde. C'est encore meilleur de donner que de recevoir. Et si je n'avais pas tous ces souvenirs qui m'accompagnent dans ma retraite, je ne sais pas trop comment je la supporterais. Je vous demande de vous souvenir de la Croix-Rouge, comme d'une page lumineuse, dans votre vie, et je souhaite que ce souvenir vous guide plus tard et vous incite, à l'instar de la «Chaîne du bonheur», à faire plus tard, vous aussi, une chaîne du bonheur qui passe partout...

SECOURS AUX ENFANTS

Un convoi de 70 enfants réfugiés à Vienne et qui seront reçus dans des familles suisses arrivera le 17 mars.

A Radio-Lausanne

LES 5 MINUTES DU SECOURS AUX ENFANTS

En février, les émissions suivantes du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse ont diffusées par le studio de Lausanne: le 14, la collecte du mimosa; le 21, émission réservée à la section de Sierre de la Croix-Rouge suisse; le 28, émission du groupe de la Croix-Rouge de la jeunesse d'Aubonne.

Voilà les émissions annoncées pour les mois de mars et avril, émissions diffusées chaque samedi à 18 h 40 *par Lausanne sur les ondes de Sottens:*

7 *mars: Emission faite par la section neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse;*
14 *mars: Les «juniors» du groupe de Thierrens vous parlent;*
21 *mars: Reportage sur un convoi d'enfants réfugiés allemands;*
28 *mars: Avec les «juniors» de Hollande;*
4 *avril: Un reportage sur l'aide aux sinistrés des Pays-Bas;*
11 *avril: Des «juniors» valaisans: le groupe de Praz-Jean s. Euseigne;*
18 *avril: Emission réservée à la section lausannoise de la Croix-Rouge suisse.*

Le nouveau bâtiment du laboratoire central de transfusion

Colonel H. Spengler

On n'avait guère de précisions, en 1948, lorsque l'on dut calculer la place nécessaire au Service de la transfusion, que pour ce qui concernait la fabrication du plasma. Les besoins de la sérologie et du fractionnement du sang pouvaient être estimés approximativement, mais ils dépendaient essentiellement du développement futur. La place était parcimonieusement comptée, on se mit néanmoins courageusement au travail pour s'installer, en se souvenant de cette parole de Justus von Liebig: Peu importe la cage, pourvu que l'oiseau puisse chanter.

La fabrication du plasma put être installée dans quelques locaux situés au rez-de-chaussée et au sous-sol du magasin sanitaire de l'armée, à Berne, locaux qui suffisent encore tout juste aujourd'hui. Deux petits laboratoires, installés tout au début dans le nouveau bâtiment de la pharmacie de l'armée, servirent à loger la sérologie.

Après quelques mois déjà, on s'aperçut que ces deux laboratoires étaient insuffisants pour la sérologie. Aussi fûmes-nous heureux de pouvoir disposer d'une maison inhabitée, appartenant à la Société d'assurance générale de Berne, pour y placer provisoirement la sérologie et le service des donneurs. Nous savions en effet que cette maison devait être démolie, dès que les plans de la nouvelle construction prévue sur ce même terrain seraient adoptés par les autorités. Entre temps, nous espérions bien trouver les moyens de nous installer définitivement quelque part.

On pensa tout d'abord à une baraque; des calculs précis montrèrent qu'il serait plus avantageux de construire un bâtiment fixe pour les laboratoires, ce qui permettrait en outre de fournir également la place nécessaire aux opérations de fractionnement. Celles-ci ont lieu jusqu'à présent dans les laboratoires déjà étroits du service de la fabrication, offrant des conditions très modestes.

Seul, le terrain acquis quelques années auparavant par la Croix-Rouge suisse, à proximité immédiate de la pharmacie d'armée, à la Wankdorfstrasse, à Berne, entrait en considération. Le projet de construction, adopté par la Direction de la Croix-Rouge suisse, est dû à l'architecte Hans Brechbühler et prévoit un bâtiment de deux étages, rez-de-chaussée et sous-sol, donnant une surface utile de quatre fois 250 m². Au sous-sol, on trouvera, outre le chauffage, des caves et des entrepôts.

Au rez-de-chaussée, seront installés les bureaux du service des donneurs et de la sérologie, ainsi que le laboratoire de fractionnement du sang.

Le premier étage comprendra les trois laboratoires de la sérologie et le laboratoire de détermination des groupes sanguins de l'armée.

Le deuxième étage sera provisoirement loué pour des bureaux ou des entrepôts, mais il constitue en principe une réserve de place nécessaire, pouvant être utilisée un jour pour l'un ou l'autre des services de la transfusion. On peut prévoir, qu'en se développant, le service de transfusion aura besoin de davantage de place et qu'il sera utile de pouvoir la trouver dans le même bâtiment.